

Congrès des maires : les “gilets jaunes” valent mieux qu’une réception à l’Elysée

Par Auteur [Bernard Carayon](#) / Mardi 20 novembre 2018 à 17:18



Bernard Carayon, maire de Lavour (Tarn). Photo © LANCELOT FREDERIC/SIPA

“Cette année, sentant la difficulté de l’exercice, le président Macron se fait remplacer par son Premier ministre, qui nous rappellera qu’il connaît bien le métier, ses “heurs et malheurs”, et que le Havre est toujours dans son cœur”, déplore Bernard Carayon, maire LR de Lavour et ancien député du Tarn. Tribune.

Je n’irai pas, demain soir, à la réception qu’offre le président de la République au Palais de l’Élysée avec 1 000 de mes collègues. Petits fours, champagne et lustre de cristal quand des compatriotes malheureux ont passé la nuit dehors, au froid, en « gilets jaunes », non merci.

Je n’irai pas non plus pour une autre raison : afin d’amadouer, l’an dernier, dans une situation déjà tendue, les maires réunis à leur congrès, et Emmanuel Macron avait promis de revenir chaque année devant eux, pour rendre compte de la politique de son gouvernement. Il en avait été très applaudi, d’autant que son discours avait été charmant et élogieux pour nous.

Cette année, sentant la difficulté de l'exercice, le président se fait remplacer par son Premier ministre, qui nous rappellera qu'il connaît bien le métier, ses « heurs et malheurs », et que le Havre est toujours dans son cœur...

Mais depuis le quinquennat Hollande, les communes souffrent. Elles ne sont pas seulement des collectivités locales. Héritières des paroisses d'Ancien régime, elles ont été l'âme des libertés locales confortée par la grande loi républicaine de 1884 : « Les communes s'administrent librement. »

Beaucoup d'entre elles ont préservé leur identité, leur blasons colorés, leur patrimoine historique, et lorsque notre équipe de rugby conquiert cette année le titre de champion de France « amateur », la fête était dans les rues, les bistrotts et le cœur de chacun ! L'avur, vieille cité cathare au cœur de l'Occitanie, a perdu depuis 2013 58 % de la dotation principale de l'État. Une dotation qui constitue le levier de nos investissements : écoles, voirie, infrastructures sportives et sociales, restauration de notre cathédrale, tout a été revu à la baisse.

Pour « compenser » l'attrition de nos ressources, nous aurions dû augmenter les impôts de 12 %. Impossible. Non, immoral ! Quatre départs à la retraite d'employés communaux sur cinq n'ont pas été remplacés cette année. Combien de temps ? Or, ce levier de l'investissement public est la clé de l'emploi local, du soutien à de toutes petites entreprises qui ajustent souvent leurs recrutements aux marchés publics qu'ils obtiennent.

Emmanuel Macron, durant sa campagne présidentielle, en panne d'idées concrètes, sortit un joker : la suppression de la taxe d'habitation. Succès garanti, après que chacun eut vérifié dans ses dossiers ce qu'il avait payé l'année précédente. Vingt milliards à financer. Par des économies budgétaires ? J'en doute. Par l'impôt ? Mais lequel ? Pendant 20 ans, la taxe d'habitation à taux volontairement modeste a été pour moi, une politique sociale et un atout attractif : 1 500 emplois et 3 000 habitants supplémentaires dans une ville de 11 000 habitants. Le gouvernement, nous assure-t-on, « compensera ». Mais les maires vertueux ne seront pas récompensés à l'aune de leurs efforts de gestion.

Cette mesure constitue en outre une recentralisation de nos ressources : jusqu'en 2017, 60 % de nos recettes de fonctionnement provenaient de l'impôt que nous levons. En 2019, ce sera moins de 40 %. Désresponsabilisation. Et ceci alors que s'accumulent déjà depuis longtemps des réglementations, notamment environnementales invraisemblables : dix ans pour créer une centrale hydro-électrique produisant de l'énergie pourtant « verte » !

Moins de moyens, plus de contraintes, une situation sociale éruptive, l'effondrement de l'activité de l'État qui s'observe partout, la montée du communautarisme et des égoïsmes, expliquent sans doute qu'un maire sur deux ne souhaite pas se représenter en 2020. Déjà, lors du dernier renouvellement de 2014, les conseils municipaux des petites communes avaient eu de grandes difficultés à se former.

Ce n'est pas tout. Il y a un mois, le mouvement LREM a posé ses principes de participation aux élections municipales : pas de soutien aux maires soutenant aux élections européennes des listes concurrentes à celle des « Marcheurs ». On ne peut être plus sectaire et maladroit.

Car ce soutien, aujourd'hui, s'apparente bien à celui de la corde du pendu.